

Procès-verbal
du conseil d'administration
du 26 janvier 2023

Cette réunion s'est déroulée à la salle de la Mairie.
Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 20 heures.

Présents :

AUBERTIN Guillaume, AUBERTIN Jean-Pierre, BIDAL Hervé, COLON Yvon, FAVRE Jean-Michel, GILLOT Corinne, MANNEAU Gilles, LENOTRE Noémie (en visioconférence), PAILLARDIN Emmanuel, TABELLION Brigitte

Jean-Pierre AUBERTIN remercie la municipalité pour la mise à disposition de la salle et à toutes les personnes présentes d'avoir répondu favorablement à son invitation.

Ordre du jour:

- . Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 26.10.2022
- . Organisation de l'assemblée générale 2023
- . Programme des manifestations de l'année 2023
- . Les Journées d'études Vosgiennes des 26,27, 28, 29 octobre 2023
- . La sauvegarde des vestiges de notre ancienne abbaye
- . Questions diverses

Noémie participe à notre réunion par visioconférence.

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 26 octobre 2022

Aucune remarque sur le procès-verbal du conseil d'administration du 26 octobre 2022, il est adopté à l'unanimité.

2. Organisation de l'assemblée générale 2023

Le président confirme que l'assemblée générale se déroulera le samedi 11 février 2023.
Des précisions rapportées dans le procès-verbal du conseil d'administration du 26 octobre dernier, il faut ajouter :

- . la proposition de maintien de l'adhésion ou de son renouvellement à 10,00 euros
- . la candidature de Francis FOUQUET au poste d'administrateur laissé vacant par Hervé BIDAL

Le dimanche 12 février 2023, le goûter chantant animé par Vincent AUBERTIN est confirmé comme les autres années. Il sera fait appel aux pâtissières et pâtissiers. Les participants pourront choisir les œuvres à exécuter sur leur téléphone à partir d'un QR code proposé à l'entrée de la salle.

3. Les Journées d'Etudes Vosgiennes d'octobre 2023

Après réflexion et suite de l'impossibilité du fort de Mont de nous accueillir, le conseil décide que :

- . les interventions et expositions se dérouleront à la salle des fêtes de Liffol le Grand
- . les repas à la salle des fêtes de Pargny

Le programme des interventions se précise. La liste des intervenants et les titres des publications seront définitives fin mars.

Le président informe qu'il y a demandé des subventions auprès du :

- Conseil Régional du Grand Est
- Conseil Départemental des Vosges
- Communauté de Communes de l'Ouest des Vosges

Il indique aussi sa volonté de faire éditer des sets de table avec de la publicité. A ce sujet, il a commencé à contacter d'éventuels annonceurs.

La réponse écrite des Jeunesses Musicales Liffoloises pour l'animation du samedi soir est toujours attendue

Jean-Charles réfléchit à la présentation des documents de promotion.

4. Réfection du fronton de la porte

A l'issue de la visite de M. GOMES du service des monuments historiques sur le site de l'abbaye à la demande de la Fondation du Patrimoine pour avis, celui-ci préconise de protéger le fronton une fois restaurer par un entablement en zinc.

Un devis a été demandé à l'entreprise HARMAND, il s'élève à 2261,09 euros.

Additionné au coût des travaux de maçonnerie par l'entreprise TOLLOT, le montant de la réfection du fronton s'élève à 28 751,69 euros.

5. Questions diverses

. le conseil décide à l'unanimité de l'adhésion de notre association à la Fédération des Sociétés Savantes des Vosges pour un montant de 50 euros

– le Président annonce les informations suivantes :

. la Communauté de Communes de l'Ouest des Vosges a pour projet l'organisation d'une manifestation culturelle sur le site de Mureau, le 01 juin 2024

. un jeune architecte sortant de l'école d'architecture de Paris-Val de Seine a pour projet de participer à un concours d'idées réservé

aux jeunes architectes sortant des écoles d' architecture françaises ayant comme support l'abbaye de Mureau.

. notre abbaye sera à l'honneur dans le prochain bulletin paroissial de la paroisse

. le 26 novembre dernier, quelques membres de l'association ont rencontré le responsable de l'association des Amis de Notre Dame de Bermont. Un premier contact sur le site de Bermont.

. les forêts autour de l'abbaye appartiennent depuis le 13 janvier 2023 au Fond d'Investissement FRANCE VALLEY.
Jean-Pierre AUBERTIN indique que les premiers contacts avec les responsables de cette structure ont été excellents.

. Il indique aussi qu'il est toujours à la recherche d'une imprimerie pour rééditer le livre de l'Abbé DREYER

6. Une belle initiative

L'ordre du jour officiel étant épuisé, le Président donne la parole à Brigitte.
En effet, Brigitte est la créatrice d'une pâtisserie qu'elle souhaite partager avec l'ensemble des membres du conseil.

Après nous avons présenté, le gâteau décoré d'un beau flocon (hélas personne a eu le réflexe de prendre une photo), chacun a reçu une part et a dû découvrir l'ingrédient qui parfume cette pâtisserie.

A la suite de plusieurs propositions, c'est Corinne qui a découvert que le parfum était de la nêfle.

Brigitte nous a expliqué qu'avec Claude il avait confectionné de la confiture de nêfle et imaginé la confection de ce gâteau qu'il ont baptisé le PANEUIL : un clin d'œil à l'histoire.

Le recette sera affichée le jour de la prochaine assemblée générale. Au cours de celle-ci sera proposé la même petite animation.

De plus, nos deux amis ont fabriqué une cinquantaine de pots de confiture de nêfle qu'ils proposent de vendre au profit de notre association, le conseil accepte cette proposition.

Le pot sera vendu au prix de 5 euros.

Merci beaucoup pour cette belle initiative, félicitations pour la fabrication de cette excellente pâtisserie. Il faut savoir que la fabrication de cette confiture demande beaucoup de travail, rien que la préparation des fruits est très longue.

Le conseil fut clos à 22 heures 15.

Le secrétaire



Guillaume AUBERTIN

Le Président



Jean-Pierre AUBERTIN